



Saint-Claude le 14 mars 2019

Conseil d'administration du Parc National de la Guadeloupe

Le conseil d'administration du Parc national de la Guadeloupe se réunira vendredi 15 mars 2019.

Vous êtes conviés au siège de l'établissement à Montéran – Saint-Claude à partir de 10h.

Présentés par Monsieur Ferdy Louisy, Président du conseil d'administration, les points suivants sont à l'ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 novembre 2018 ;
- 2- Examen du compte financier 2018 et affectation du résultat ;
- 3- Approbation du budget rectificatif n°1 de l'exercice 2019 ;
- 4- Autorisation accordée au Directeur pour effectuer des virements de crédits de l'enveloppe Personnel vers les autres enveloppes pour l'exercice 2019 ;
- 5 - Prise en charge des frais de déplacement pour le Président, les administrateurs et les personnes extérieures au PNG ;
- 6- Indemnités 2019 du Président du Conseil d'administration ;
- 7-Approbation de la stratégie "Horizon 2020" et de l'organigramme fonctionnel de l'établissement ;
- 8-Approbation du projet de contrat d'objectifs et de performance 2019-2023 du Parc national de la Guadeloupe ;
- 9- Plan de communication et programmation des événements des « 30 ans du parc » ;
- 10- Questions diverses.

Hormis le vote du **compte financier et le premier budget rectificatif de l'année 2019**, ce conseil sera l'occasion d'approuver le **contrat d'objectifs et de performances 2019-2023** liant l'État et l'Établissement public du Parc national de la Guadeloupe à travers de grandes orientations pour les 5 prochaines années.

Ce conseil prévoit également de valider la démarche de réorganisation interne « **Stratégie Horizon 2020** » et se déclinera par un nouvel organigramme fonctionnel.

Contact presse : Maiténa JEAN
Tél : 0590 41 55 50 / 0690 37 29 89 - Fax : 0590 41 55 56
maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe
Habitation Beausoleil - Montéran - 97120 Saint-Claude

